

Dallest
Autour
no 9.

12
no 2
mai
9^{ème} Régiments d'Infanterie.
Extrait d'acte de Mort.

Nous soussigné officier payeur du 9^{ème} Régiment d'inf^{ie} de ligne remplissant les fonctions d'officier de l'état civil, certifie qu'il résulte du registre tenu à l'inscription de mort de l'état civil faite hors du territoire français pour le 9^{ème} Rég^t d'inf^{ie} de ligne, que le nommé Antoine Dallest fusilier à la 2^{ème} Comp^{ie} du 2^{ème} Bataillon dudit Rég^t, fils d'honneur et de mère française Martineau, natif de Caster, canton de la Côtes département du Doubs du Rhône, y domicilié, signalé au registre matricule sous le n^o 4785, est décédé à la Bataille de Wagram le 6 juillet 1809, d'après la déclaration à nous faite le 15 juillet même année par les trois témoins mâles et majeurs voulus par la loi lesquels ont signé au registre avec nous à Strasbourg le 1^{er} août 1809.

Sous-extrait conforme, signé Demauge sur l'extrait.

Les membres du Conseil d'administration certifient que la signature ci-dessus est celle de Monsieur Demauge off^r payeur dudit Régiment faisant les fonctions d'officier de l'état civil, et que foi doit y être ajoutée à Brescia le 14 Décembre an 1810.

Signés Le Colonel Ch^{ef} J. Vautier, Rousselot Chef de Bataillon, Chateletard Chef de Bataillon, Laporte Capitaine et Tenint Sur Intend^{ant} Va pour nous sous-inspecteur aux Revues signé Garin sur l'extrait.

Extrait sur le Registre en vertu de l'article 80. du Code Napoléon, par moi Maire de la Commune de Caster faisant fonctions d'officier public de l'état civil soussigné.

Ce dix-sept février Mil huit cent Treize.


Maire